DEPARTEMENT DU VAR

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

COMMUNE
DE
VINON SUR VERDON

PLANCHE 3.1
LOUPE (PARTIE CENTRE)
échelle 1 / 2500
MODIFICATION N°2

=> Révision du POS approuvée le 16 / 07 / 1996
=> Révision totale prescrite par DCM du 2 / 02 / 1999
=> Révision du POS approuvée par DCM du 28 / 03 / 2002
=> Modification n°1 approuvée par DCM du 6 / 07 / 2006
=> Révision simplifiée n°1 approuvée par DCM du 26 / 02 / 2008
=> Révision simplifiée n°2 approuvée par DCM du 18 / 12 / 2009
=> Modification n°2 approuvée par DCM du 10 / 12 / 2010

LIMITE DE ZONE ET DE SECTEUR

EMPLACEMENT RESERVE POUR VOIE OU PASSAGE PUBLIC A CREER OU A ELARGIR

No D'OPERATION
LARGEUR DE PLATE-FORME

EMPLACEMENT RESERVE POUR OUVRAGE PUBLIC

No D'OPERATION

LE DROIT DE PREEMPTION URBAIN S'APPLIQUE SUR LA TOTALITE DES ZONES U ET NA.

Zone de sécurité à l'arrière des digues (50 m)

Tracé de principe pour une voie de déplacement en mode doux

TABLEAU D'ASSEMBLAGE :

Planche 3.2
Planche 3.1
Planche 3.3

VALEUR DU DOCUMENT :
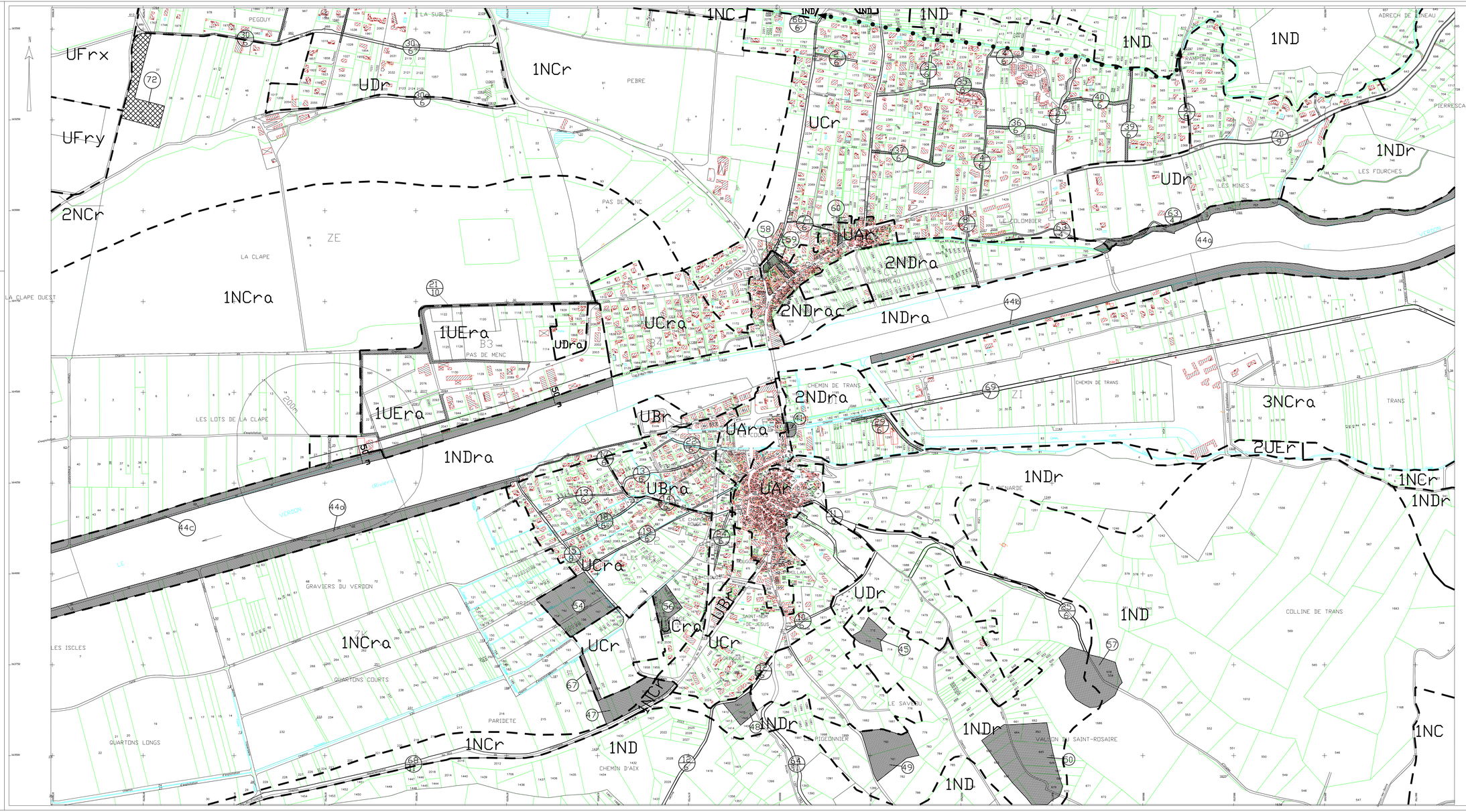
CE PLAN RESULTE DE L'ASSEMBLAGE PHOTOCLAIRE ETABLI PAR NUMERISATION DE LA DOCUMENTATION FOURNIE PAR L'ADMINISTRATION LE 11/04/1997. LES COORDONNEES PLANIMETRIQUES SONT CONFORMES AU SYSTEME DES PLANCHES CADASTRALES FOURNIES (SYSTEME LAMBERT II).